

Demandes d'autorisation d'exploiter parvenues à la direction départementale des territoires de CANTAL concernant des parcelles situées sur la commune de SAINT-AMANDIN

Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural.

Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

N° dossier	Demandeur	Propriétaires	Superficie (en ha)	Références cadastrales	Date limite de dépôt des candidatures concurrentes
084202404253155	Gaec de Condeval	Verdier Yvette et Henri	0.1000	000 A 453	26/07/2024
084202404253155	Gaec de Condeval	Verdier Yvette et Henri	0.4400	000 A 457	26/07/2024
084202404253155	Gaec de Condeval	Verdier Yvette et Henri	0.0300	000 A 913	26/07/2024
084202404253155	Gaec de Condeval	Verdier Yvette et Henri	0.0100	000 A 915	26/07/2024
084202404253155	Gaec de Condeval	Verdier Yvette et Henri	3.5900	000 A 1020	26/07/2024
084202404253155	Gaec de Condeval	Verdier Yvette et Henri	0.2600	000 A 451	26/07/2024
084202404253155	Gaec de Condeval	Verdier Yvette et Henri	0.1100	000 A 452	26/07/2024
084202404253155	Gaec de Condeval	Verdier Yvette et Henri	0.8500	000 A 456	26/07/2024

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État :
<http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière